



L'eau. Un service public

Tél. : 0974 506 507

Appel non surtaxé

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

24h/24, 7j/7 pour les urgences

Informations sur votre compte, duplicata de facture,
dépôt d'une demande, paiement en ligne sur le site :

<https://agence.eaudeparis.fr>

N° du client titulaire : 1069719

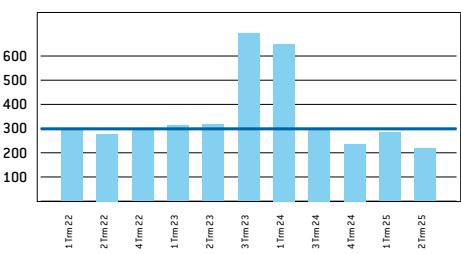
EAU DE PARIS
TSA 31377
75621 PARIS CEDEX 13

Votre référence contrat

1049566

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
28 RUE DU CHAROLAIS
75012 PARIS

Évolution de votre consommation en m³



— Moyenne de votre consommation sur
les 11 derniers trimestres : 299 m³/trimestre

MESSAGES

Le débit minimal observé le jour du télérelevé est
de : 0 litre/heure. Consultez le détail journalier de
votre consommation sur www.eaudeparis.fr.

Votre prochaine facture est prévue le 04/07/2025

CABINET CDSA
POUR LE SDC DU 28 RUE DU CHAROLAIS
107 BD DE MAGENTA
75010 PARIS

FACTURE TRIMESTRIELLE

N° 2025105982766 DU 7 AVRIL 2025

Votre abonnement	60,32 € TTC
Votre consommation	218 m ³ 891,88 € TTC
Total	952,20 € TTC
Solde antérieur	0,00 € TTC
Montant net à prélever	952,20 € TTC

**Le montant de cette facture sera prélevé
automatiquement le 22 avril 2025.**

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur
le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées :

Nom du titulaire du compte : SDC 28 RUE DU CHAROLAIS
Numéro de compte : FR76 1010 7001 1800 2545 8397 804
Identifiant du créancier SEPA : FR46ZZZ559454
Référence unique de mandat : FR46ZZZ5594540000037945

En cas de modification des références de ce compte, merci de le signaler à
notre Service Client

VOTRE FACTURE EN DÉTAIL

Compteur n°	Ancien index	Nouvel index	Consommation
E19UE501307	TÉLÉRELEVÉ LE 17/01/25 7859	TÉLÉRELEVÉ LE 02/04/25 8077	218 m ³
218 m ³			

	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant TVA €	Montant € TTC
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU						
ABONNEMENT			308,73		16,97	325,70
Abonnement pour compteur - 040	du 01/04/25 au 30/06/25	1	57,1800	57,18	5,5 %	3,14
CONSOMMATION						
Fourniture d'eau potable	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	1,1319	246,75	5,5 %	13,57
Part de la ville	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0150	3,27	5,5 %	0,18
Soutien d'étiage [EPTB Seine Grands Lacs]	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0070	1,53	5,5 %	0,08
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES						
SECTION DE L'ASSAINISSEMENT DE PARIS			445,59		44,56	490,15
Collecte des eaux usées	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,5590	121,86	10,0 %	12,19
SIAAP *						
Transport et épuration des eaux usées	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	1,4850	323,73	10,0 %	32,37
ORGANISMES PUBLICS						
AGENCE DE L'EAU			129,00		7,35	136,35
Prélèvement sur la ressource en eau	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0720	15,70	5,5 %	0,86
Redevance sur la Consommation d'eau potable (ADE)	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,4600	100,28	5,5 %	5,52
Contre-Valeur Redev. Perf. Réseaux EP	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0170	3,71	5,5 %	0,20
Contre-Valeur Redev. Perf. Syst. Assain. Coll	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0267	5,82	10,0 %	0,58
VOIES NAVIGABLES FRANCE **						
Voies Navigables de France	du 17/01/25 au 02/04/25	218 m ³	0,0160	3,49	5,5 %	0,19
TOTAL			883,32		68,88	952,20
SOLDE ANTÉRIEUR						0,00
MONTANT NET À PRÉLEVER						952,20

Prix au litre TTC (hors abonnement): 0,00409 €

* SIAAP : SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

** Délibération d'Eau de Paris décidant de répercuter la redevance VNF sur le prix de l'eau

facturé à l'usager : 2021-107 du 10 décembre 2021

TVA : acquittée sur les débits

Dont TVA 5,5 % : 23,74 € sur la base de 431,91 €

Dont TVA 10,0 % : 45,14 € sur la base de 451,41 €

À qui s'adresser en cas de réclamation ? EAU DE PARIS - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du Service Abonné : EAU DE PARIS Pôle Réclamations - TSA 31377 - 75621 PARIS CEDEX 13

Et si un différend subsiste : MÉDIATION DE L'EAU - BP 40463 - 75366 PARIS CEDEX 08 ou en ligne sur <http://www.mediation-eau.fr>

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto de la présente facture, en saisissant directement le tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 euros et le tribunal de grande instance au-delà de ce seuil.